

L'Opep+ boucle un sommet éclair et sans surprise

Pétrole : les hausses de production confirmées



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5391 - Jeudi 3 juin 2021 - Prix : 10 DA

Hospitalisé à Alger

Le Président Tebboune se rend au chevet du Président sahraoui

Page 2

Réforme du système de santé

Les praticiens réclament «une fonction publique spécialisée pour le secteur»

Page 2

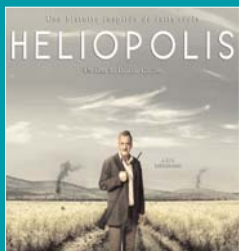
Membre fondateur
du quotidien
«Le Soir d'Algérie»



Décès du journaliste Zoubir Souissi

Page 16

«Héliopolis» pressenti
aux Oscars



La procédure
de candidature
en voie
d'achèvement

Page 7

Le boycott des examens écarté

Les enseignants font passer l'intérêt de l'élève avant leurs revendications



Ph/E. Soraya/J. A.

Finalement, plusieurs semaines après la menace de boycotter les examens officiels de fin d'année, les syndicats de l'Education nationale ont, à la veille des épreuves de la cinquième année primaire, décidé de «ne pas nuire au bon déroulement des examens», appelant ainsi à «leur réussite en reconnaissance des efforts de nos élèves au vu d'une année scolaire difficile et exceptionnelle».

Page 3

Campagne électorale

Les candidats s'engagent «pour un véritable changement»

Page 3

Algérie-Mauritanie en amical ce soir à 20h45

Les Verts pour préparer les éliminatoires du Mondial

Page 15

L'Opep+ boucle un sommet éclair et sans surprise

Pétrole : les hausses de production confirmées

■ L'Organisation «a confirmé la décision prise lors du précédent sommet d'avril, dans un contexte de reprise de la demande d'or noir», a annoncé le cartel dans un communiqué publié à l'issue d'une rencontre expéditive qui n'aura duré qu'une demi-heure.

Par Meriem Benchaouia

Les membres de l'Opep+ ont décidé mardi de se conformer à la politique d'augmentation progressive de la production de pétrole d'ici juillet, sans prendre de décision pour le mois d'août ni aborder la question iranienne. L'Organisation «a confirmé la décision prise lors du précédent sommet d'avril, dans un contexte de reprise de la demande d'or noir», a annoncé le cartel dans un communiqué publié à l'issue d'une rencontre expéditive qui n'aura duré qu'une demi-heure. Cette stratégie consiste en un retour par palier entre mai et juillet d'un total de près de 1,2 million de barils par jour supplémentaires, auquel s'ajoute le volume d'un million de barils qui avait été retiré volontairement par Ryad au début de l'année. Les négociations au sein de l'Opep+, alliance scellée fin 2016 entre les treize pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), emmenés par l'Arabie saoudite et dix alliés, dont la Russie, ne sont habituellement pas avares en coups de théâtre, mais elles

n'ont cette fois pas livré de surprise. S'exprimant lors des travaux de la 17^e Réunion ministérielle Opep-Non Opep et la 30^e réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMCC), tenues via visioconférence, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a fait savoir que les rapports de la réunion font ressortir des taux positifs des indicateurs de croissance de l'économie mondiale, ce qui a donné lieu à «une hausse de la demande sur le pétrole selon les prévisions du mois de juin». «Les représentants des pays participant à la réunion ont ainsi convenu d'augmenter la production pour le mois de juillet de 441 000 b/j, en vue de l'approvisionnement du marché mondial», a-t-il ajouté. Selon le ministre, «les 23 pays de l'Opep et Opep+ sont convenus unanimement de poursuivre cette opération ainsi que les réunions périodiques mensuelles pour maintenir la stabilité du marché». Les deux réunions étaient, a-t-il estimé, «fructueuses», et les ministres avaient d'ailleurs constaté les résultats de l'application de la réduction de la production en avril, où le taux d'adhésion avait atteint 114 %, «ce qui a favorisé un équilibre du marché et a traduit la stabilité des cours du pétrole durant cette période». Cet état de fait a poussé les participants, lors de ces réunions, à décider de «maintenir le taux de vigilance et continuer de contrôler le marché», dans la mesure où la vaccination contre le Covid-19 dans certains pays n'a pas encore atteint le rythme des grandes puissances, en sus des indices de stockage mondial qui restent assez élevés.

Demande encourageante



Ph/D. R.

Les 23 membres laissent volontairement inexploitée une part importante de leurs réserves pour ne pas inonder un marché fragilisé par la crise sanitaire. Mais des prix convalescents et le retour de la demande, notamment en Europe et aux États-Unis, offrent désormais la possibilité au cartel de rouvrir davantage les vannes. «La demande s'est améliorée sur plusieurs grands marchés mondiaux, comme les États-Unis et la Chine (les deux premiers consommateurs de brut, NDLR)», a expliqué le ministre saoudien de l'Énergie et chef de file de l'alliance, Abdelaziz ben Salmane, en amont du sommet. Le demi-frère du puissant prince héritier Mohammed ben Salmane (MBS) a également salué le progrès des campagnes de vaccination contre le Covid-19 et la réduction des stocks de brut à travers la planète, tout en notant la présence de «nuages à l'horizon». «Nous sommes convaincus que l'économie mondiale est sur la

voie de la reprise et que la situation se normalise», a abondé le vice-Premier ministre russe, Alexandre Novak, chargé de l'Énergie.

Solide hausse des prix du pétrole

Le mouvement haussier est resté important sur le marché du pétrole après le sommet des producteurs de l'Opep+, le cours de référence outre-Atlantique retrouvant un niveau plus vu depuis plus de deux ans. Le baril

de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a conclu à 70,25 dollars à Londres, en hausse de 93 cents ou 1,34 % par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet s'est apprécié de 2,11 % ou 1,40 dollar à 67,72 dollars. Le Brent et le WTI ont atteint un peu plus tôt dans la séance 71,34 dollars et 68,87 dollars, des prix respectivement plus vus depuis le 8 mars dernier et le 23 octobre 2018.

M. B.

Hospitalisé à Alger Le Président Tebboune se rend au chevet du Président sahraoui

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu hier au chevet du Président sahraoui Brahim Ghali, admis tôt le matin à l'hôpital militaire Mohamed-Seghir-Nekkache de Ain Naadja, à Alger. Le Président Tebboune s'est enquis de l'état de santé du président sahraoui, en compagnie du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha. Le Président sahraoui Brahim Ghali est arrivé hier, très tôt le matin, à Alger, après son admission dans un hôpital espagnol, son staff médical ayant estimé que son hospitalisation n'étant plus nécessaire, a indiqué l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar. Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a expliqué que le Président Brahim Ghali est arrivé à Alger, hier vers 3 heures du matin en provenance d'Espagne afin de poursuivre sa convalescence.

R. N.

Bilan des dernières 24 heures Virus : 322 nouveaux cas et 10 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit deux cas de plus qu'hier (8), portant à 3 490 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 322 cas, soit 17 cas de plus par rapport au bilan d'hier (305), pour atteindre, au total, 129 640 cas confirmés.

R. N.

Réforme du système de santé Les praticiens réclament «une fonction publique spécialisée pour le secteur»

Le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) défend l'idée de création d'une fonction publique propre au secteur de la Santé publique. Son président, Lyes Merabet, dénonce le cadre «figé et inextensible» de la fonction publique. «Ce cadre n'arrive pas à répondre aux exigences de beaucoup de secteurs, notamment celui de la Santé», déplore-t-il, appelé par la même occasion à engager «une réflexion afin de corriger les insuffisances et trouver des solutions que nous n'avons pas pu mettre dans le cadre général de la fonction publique». Lyes Merabet va jusqu'à demander une fonction publique spécialisée pour le secteur de la Santé afin de s'adapter aux spécificités de chaque sec-

teur, comme c'est le cas dans les pays étrangers, voire même voisins. En gros, le Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) réclame «une modification et actualisation du système de santé».

Lors de l'émission «Invité de la rédaction» de la radio Chaîne 3, présentée par Souhila El Hachemi, le représentant des praticiens a estimé que l'affirmation de la place du personnel de la santé dans la société durant cette crise sanitaire et la fuite persistante des praticiens vers des pays étrangers nécessitent une stratégie globale de valorisation de la ressource humaine dans le secteur. Soulignant l'absence de bilans des différents plans d'action engagés pour réformer le secteur de la Santé,

Lyes Merabet a regretté l'absence d'un «tableau de bord» concernant la réforme du secteur. «On est en train d'avancer au jour le jour, à courir derrière les urgences», a déclaré l'invité de la Chaîne 3. En attendant la mise en place de la réforme de la santé, les responsables et les spécialistes comptent prioritairement réorganiser et répartir, au mieux, les moyens humains et matériels, dont dispose déjà le secteur, fera savoir Lyes Merabet, évoquant une récente réunion tenue avec le ministre de la Santé.

Se disant «conforté par l'intérêt qu'accorde le président de la République au secteur de la Santé en exigeant la présentation d'un plan et d'aller rapidement et profondément dans la réforme»,

le syndicaliste recommande «une approche consensuelle nationale» en association avec les partenaires sociaux, les associations de malades et les élus. Cette approche doit se mettre en place «par étapes», a insisté Merabet qui a rappelé, à ce propos, les difficultés de cette conjoncture marquée par les difficultés financières et par la situation économique et sociale du pays.

Revenant sur la loi relative à la santé, Lyes Merabet a estimé qu'«il y a urgence à mettre en application les textes de loi sur la santé de 2018, parce que, dira-t-il, on ne pourra pas avancer et tâtonner en utilisant comme référence réglementaire les textes d'une loi obsolète».

Louisa Ait Ramdane

Le boycott des examens écarté

Les enseignants font passer l'intérêt de l'élève avant leurs revendications

■ *Finalment, plusieurs semaines après la menace de boycotter les examens officiels de fin d'année, les syndicats de l'Education nationale ont, à la veille des épreuves de la cinquième année primaire, décidé de «ne pas nuire au bon déroulement des examens», appelant ainsi à «leur réussite en reconnaissance des efforts de nos élèves au vu d'une année scolaire difficile et exceptionnelle».*



PVE, Soraya J. A.

de l'Education se sont réunis afin de discuter du mouvement des enseignants et du développement de la situation dans le secteur». Lors de cette réunion, il a été décidé donc le boycott administratif de toutes les opérations liées à la clôture de l'actuelle année scolaire, l'instauration d'une loi criminalisant les auteurs de violence contre les enseignants. Concernant les examens de fin d'année officiels, les neuf signataires de ce communiqué ont décidé de «ne pas nuire au bon déroulement des examens officiels», appelant ainsi à «leur réussite en reconnaissance des efforts de nos élèves au vu d'une année scolaire difficile et exceptionnelle». A cette décision, le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, qui était hier à Bordj Badji-Mokhtar pour donner le coup d'envoi officiel de l'examen de fin de cycle primaire, a indiqué que «l'enseignant est une ligne rouge et ne peut être touché», ajoutant : «Nous remercions les syndicats pour leur position». En outre, concernant l'examen de la cinquième année primaire qui a eu lieu hier, les parents et les élèves rencontrés devant les établissements primaires d'Alger-Centre ont tous

confié que «les sujets des épreuves des trois matières, à savoir l'arabe et les mathématiques, qui ont eu lieu le matin, et le français l'après-midi, étaient abordables». Enfin, il est à noter qu'après son annulation l'année dernière en raison du coronavirus, 853 391 élèves ont passé l'examen de fin de cycle primaire, dont 436 469 garçons et 416 922 filles, répartis sur 14 472 centres d'examen au niveau national. Le processus de correction débutera le 7 juin et les résultats seront annoncés le 18 juin. L'année dernière, le ministère de l'Education nationale a adopté une série de mesures sur la base des décisions du Conseil des ministres en mai 2020 concernant notamment l'organisation des examens nationaux session 2020 suite aux conditions sanitaires imposées par la pandémie de coronavirus (Covid-19). Ces mesures prévoyaient la suppression de l'examen de fin de cycle primaire et l'approbation du passage en classe supérieure en calculant la moyenne des premier et deuxième trimestres et en fixant la moyenne d'acceptation à 4,5 sur 10.

T. K.

Par Thinhinene Khouchi

Hier, les enseignants ont assuré la surveillance de l'examen de fin de cycle primaires (cinquième année). En effet, même s'ils avaient menacé de boycotter les examens de fin

d'année notamment ceux officiels afin de pousser la tutelle à répondre à leurs revendications socioprofessionnelles, ils ont finalement décidé de renoncer à cette menace en faisant passer l'intérêt de l'élève avant leurs revendications. Dans un communiqué publié le 1^{er} juin sur la page

Facebook du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) signé par neuf syndicats, il est indiqué que «dans les circonstances exceptionnelles que vit le secteur de l'Education ainsi que les travailleurs du secteur et à la veille du lancement des examens officiels, des syndicats autonomes

Campagne électorale

Les candidats s'engagent «pour un véritable changement»

Les candidats aux prochaines législatives mettent à profit la campagne électorale pour traiter de sujets d'actualité, tout en invitant leur électoral à se rendre en masse aux urnes. Le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, lors d'un meeting à Adrar, a estimé «indispensable de tenir compte des spécificités des régions du Sud et de leurs conditions climatiques, dans l'aménagement des horaires de travail, surtout en été». Evoquant diverses questions d'ordre national et régional, Bengrina a souligné la responsabilité juridique de la France quant à ses crimes perpétrés à l'encontre du peuple algérien durant la période coloniale, dont les explosions nucléaires effectuées à Reggane. Il a dénoncé, dans ce contexte, «la double position de la France reconnaissant ses crimes pour certains pays et tergiversant sur la question quand il s'agit de l'Algérie». De son côté, le secrétaire général du FLN, Abou Fadhl Baadjji, a estimé à Biskra que la réussite du processus électoral des législatives du 12 juin «constitue un échec aux partisans de la période de transition». «L'intérêt de l'Algérie passe avant celui du parti», a-t-il affirmé, ajoutant que la réussite des prochaines

échéances «est un garant de la stabilité du pays». Le président par intérim du Parti de la liberté et la justice (PLJ), Djamel Benziadi, a mis l'accent lors d'un meeting à Tébessa sur l'impératif d'«assainir la vie politique des anciennes pratiques». Il s'est dit confiant de la contribution de son parti au changement des anciens aspects qui faisaient plonger la scène politique dans la médiocrité, poussant ainsi les citoyens à fuir le monde politique, d'où l'impératif, selon lui, de les convaincre de participer au changement pacifique tant que la volonté politique des hautes autorités est là.

Le président du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, a affirmé, depuis Annaba, que sa formation politique participait aux prochaines élections législatives dans l'objectif de «faire avorter le projet de déstabilisation de l'Algérie et barrer la route à toutes les manœuvres qui visent le pays». Le président du parti El Wassit Siyassi, Ahmed Laroussi Rouibate, lui, s'est engagé depuis Batna à «consacrer la gouvernance au sein des entreprises en cas de victoire de sa formation politique aux législatives du 12 juin prochain». «Lorsque nous serons dans les



PVE, Soraya J. A.

institutions de l'Etat, nous œuvrons pour appliquer la bonne gouvernance, notamment en matière de gestion des finances», a-t-il déclaré. Il a rappelé, dans ce contexte, «la corruption financière qu'a connue le pays, notamment l'argent sale dans la politique et ce qui en a découlé comme fraude dans les précédentes élections locales et législatives». Par ailleurs, le délégué du Front de la justice et du

développement (FJD), Lakhdar Benkhellaf, a affirmé à Constantine que l'échéance électorale du 12 juin constituait «une opportunité pour réviser le code de la famille et concrétiser le principe du pouvoir au peuple». Lors d'un meeting réservé à la gent féminine, l'orateur a considéré que l'élection du 12 juin «reconfigurera la pratique politique du pays, grâce à la candidature de personnes sin-

cières parmi les meilleurs enfants du pays qui redonnera à la famille sa véritable place en tant que pierre angulaire de l'édifice social et consolidera les droits de la femme». De son côté, le président du parti Voix du Peuple, Lamine Osmani, a affirmé à Djelfa que le peuple était appelé à saisir la chance des prochaines législatives pour choisir les meilleurs membres de l'APN, ajoutant que «les garanties du pouvoir sont effectivement là pour des élections intégrées, sans argent, sans quota et sans fraude comme par le passé» et estimant que «cette chance de choisir des personnes compétentes est à ne pas rater». Pour sa part, le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, a appelé à partir de Aïn Defla à une participation massive aux élections législatives du 12 juin prochain, soutenant que ce rendez-vous vise à consolider «les fondements de l'Algérie nouvelle» et parachever «la dynamique enclenchée par le Hirak». «En cette conjoncture agitée, particulièrement aux frontières du pays, la priorité est d'unifier les rangs», a-t-il soutenu, estimant qu'aucun parti politique «ne peut, à lui seul, régler les problèmes du pays».

Aomar Fekrache

Thon rouge

Les prix restent assez chers en dépit d'une grande abondance

■ Le marché algérien du poisson frais connaît une grande abondance en thon rouge depuis ces trois dernières semaines, notamment dans les villes côtières où ce poisson de saison s'écoule à des prix «relativement» abordables mais qui restent assez chers pour les petites bourses.

Par Hocine H.

Au petit port El Djamilia de Ain el Benian (La Madrague), les morceaux de thon sans arête, soigneusement découpés, sont affichés à 1 100 dinars le kilogramme. «Des prix plutôt abordables», jugent la plupart des poissonniers rencontrés sur place, précisant que son prix sur le marché de gros, varie entre 600 DA et 750 DA le kilo selon l'abondance des quantités pêchées.

A la pêcherie d'Alger, les prix sur le marché du détail sont les mêmes mais restent assez élevés pour les ménages à faible revenu. D'ailleurs, une grande partie de ce produit est achetée par les propriétaires de restaurants et hôtels, selon les poissonniers.

Le président de l'Association nationale des commerçants et des artisans algériens (Anca), Hadj-Tahar Boulenouar, a fait constater qu'il y avait tout de même une baisse «appréciable» des prix du thon, même au niveau des villes du Centre, par rapport aux deux semaines précédentes, où ce poisson se vendait entre 1 400 DA et 1 500 DA.

Sur les étals dans certaines villes du littoral tels Cap Djinet, où ce poisson bleu est plus abondant par rapport à d'autres villes côtières, les pièces fraîchement pêchées sont immédiatement coupées et écoulees sur place à des prix plus abordables, entre 900 DA et 1 000 DA le kilogramme. Les gens en profitent car la saison du thon frais est courte, ajoute, M. Boulenouar.

Abondant dans le même sens, le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya de Boumerdes, Hamza Habach, attribue le recul relatif des prix de ce poisson robuste, au cours de cette semaine par rapport aux jours précédents, à l'abondance des thonidés dans la Méditerranée durant cette période. M. Habach a tenu à préciser qu'il agissait de pêche accidentelle de thon mort.

Selon ses explications, ce poisson dont la taille dépasse souvent les 80 centimètres est capturé en dehors du quota octroyé à l'Algérie par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT) pour la pêche du thon rouge vivant (destiné exclusivement à l'exportation). Comme l'explique ce res-



PHOTO: R.

ponsable, les captures accidentelles (non ciblées) du thon mort sont généralement réalisées par des marins qui disposent de bateaux (spadonniers) de plus de 14 mètres, lors du passage de ce poisson migrateur par la Méditerranée entre la fin du mois d'avril et le début du mois de juin. «Les pêcheurs d'espadon capturent ainsi le thon mort retrouvé sur leur passage durant cette courte période», a-t-il encore précisé.

Il a rappelé que le thon rouge

de la Méditerranée bénéficie d'un plan de protection «rigoureux» car il a été menacé par la surpêche dans les années 1990.

Selon un responsable du ministère de la Pêche, l'Algérie entend augmenter sa part de pêche en thon mort.

Outre son quota de pêche de thon vivant, destiné exclusivement au marché extérieur et fixé par l'ICCAT à 1 650 tonnes pour cette campagne (qui a démarré le 26 mai et qui devait se poursuivre jusqu'au 1^{er} juillet),

l'Algérie compte demander une augmentation de son quota de pêche de thon mort auprès de cette instance, a expliqué la même source.

«Notre objectif c'est de multiplier la valeur ajoutée de ce poisson à grande valeur marchande notamment à travers la création d'une industrie de transformation et de conservation de qui permettra au citoyen de l'avoir toute l'année sur leur table, a-t-il ajouté.

H. H.

Journée Internationale de l'Enfance

Ooredoo fait un don de 27 500 00 DA aux associations de protection des enfants handicapés

A l'occasion de la Journée internationale de l'Enfance, coïncidant avec le 1^{er} juin de chaque année, Ooredoo a organisé ce mardi un événement en l'honneur des enfants handicapés au niveau de la promenade des Sablettes, à Alger. Durant cette journée qui a vu la participation de plus d'une cen-

taine d'enfants en situation de handicap venant des quatre coins du pays, les enfants ont ainsi pris part à des activités de découvertes, des ateliers et des jeux.

L'évènement a été également l'occasion de remettre et partager un chèque de vingt-sept millions cinq cent mille dinars aux différentes associations qui soutien-

nent les enfants handicapés en Algérie, et ce, dans le but de contribuer d'une manière significative à la promotion des droits des enfants handicapés et faciliter leur intégration dans la société. Il y a lieu de rappeler que ce montant a été collecté grâce aux clients de Ooredoo qui ont contribué durant le mois de ramadhan

dernier à travers leurs opérations de rechargement.

Ooredoo, entreprise fortement impliquée dans les actions sociétales, veille toujours à œuvrer pour soutenir les causes nobles et défendre les droits des plus vulnérables.

Communiqué

Mostaganem

La Journée mondiale de l'enfance remarquablement célébrée

Tous les enfants de la planète ont été à l'honneur ce premier juin pour la Journée internationale de l'enfance. L'Algérie considère cette journée de l'année comme un événement majeur pour rappeler l'importance de la protection de l'enfant et la préservation de ses droits. Ce rendez-vous annuel vise à promouvoir le bien-être de ces innocents à travers la bonne éducation. Malgré la crise sanitaire, Mostaganem a également rendu hommage aux enfants par des activités ludiques remarquablement organisées par la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya. En effet, c'est au niveau du camp de vacances à Ouérah, dans la localité de Mazagran, qu'une majestueuse fête fut donnée à une masse d'enfants de tous âges venus de toutes les localités de la wilaya. Un riche programme concocté par la ligue des activités scientifiques et culturelles a prodigué de la joie et de l'allégresse à ce groupe-

ment de bambins. En présence d'une légion de clowns enchanteurs, les enfants ont participé à la cérémonie interagissant aux rôles de ces faiseurs de joie. Les mômes, fillettes et garçons, ont dansé et chanté, oubliant les longues journées de confinement et d'une scolarité assez agitée. Le fait marquant de cette manifestation du mardi 1^{er} juin à Ouérah, c'est la participation des enfants palestiniens. Faut-il noter que cette journée leur a été dédiée par leurs petits frères algériens. La célébration a vu passé des chants et des danses de la Palestine en signe de solidarité à tous ces enfants assassinés par l'occupant sioniste... Un hommage de l'innocence mais un hommage de qualité. D'autres manifestations de commémoration de la Journée internationale de l'enfance ont été célébrées par des associations. L'Association des arbitres a eu le privilège d'organiser un grand tournoi de football pour des benjamins de plusieurs quartiers de

la ville, dont la finale s'est achevée par une belle fête rassemblant tous les enfants participants.

Le wali compte mettre fin au désordre dans le port de pêche

Le port de pêche et de loisirs de la Salamandre a fait couler beaucoup d'encre pour avoir été longtemps le théâtre d'un désordre indescriptible. Aïssa Boulahya, wali de la wilaya, en s'intéressant au secteur de la Pêche a découvert le pot aux roses et mis le doigt sur l'anarchie qui règne dans le milieu et plus particulièrement dans la gestion du port. Durant ses visites, le chef de l'exécutif a fait des remontrances aux responsables concernés pour qu'ils mettent fin au brouillamini qui s'est installé dans l'enceinte du port. Ce mardi 1^{er} juin, à l'occasion d'une réunion des responsables des ports, de la pêche, de la sécurité, du commerce, du transport, de l'agricul-

ture et de l'environnement, le wali a pris le taureau par les cornes, intruisant l'ensemble sur l'impératif de mettre de l'ordre dans le port et dans le secteur de la Pêche. Le wali ne veut plus voir le port dans un tel état, mettant les responsables devant leurs responsabilités et préconisant l'application de la loi, d'une part, et une gestion adéquate du port, d'autre part. Considérant que le port est une frontière et la première entrée de la ville, le wali a exigé des responsables de la rigueur dans la gestion. Le directeur de la pêche a tenté d'argumenter par la saturation de l'espace. Selon lui, à Mostaganem la flotille est composée de 248 embarcations de pêche entre chalutiers, sardiniers et petits métiers, et que le plan d'eau du port de la Salamandre n'arrive plus à les contenir. Ce même responsable a suggéré à l'assistance la mise en place d'un nouveau plan d'accostage et à le faire respecter par les armateurs par la rigueur de la loi. A ce titre, le wali a donné des instructions

fermes aux responsables afin de faire appliquer strictement la réglementation par des contrôles assidus des services de sécurité. La réorganisation des entrées des ports par l'installation de la télésurveillance reste, pour le chef de l'exécutif, une priorité absolue afin de garantir la sécurité et une meilleure exploitation de l'espace des activités de la pêche. Pour soutenir toute cette stratégie de remise en ordre du port de pêche, il a nommé un inspecteur de la pêche, afin de veiller au respect de la loi en dressant des procès-verbaux et les transmettre à la justice. Il a envoyé un message aux professionnels afin de les impliquer au respect de l'ordre dans l'exploitation des espaces portuaires. C'est ainsi que Aïssa Boulahya veut mettre le hola à la pagaille qui n'a que trop régné au port de pêche de la Salamandre. Assainir le port des intrus à la profession est la mission de tous, conclura le premier responsable de la wilaya.

Lotfi Abdelmadjid

Valoriser les compétences locales

■ L'expert et professeur émérite canadien en sciences économiques, Marcel Boyer, a préconisé, lors d'une visioconférence ayant pour thème «Défis et embûches dans l'évaluation du partenariat public privé (PPP)», une bonne évaluation des projets, notamment en termes de risques, la valorisation des compétences locales ainsi qu'une bonne gestion des contrats afin de réussir l'expérience algérienne dans ce mode d'investissement.

Par Samia Y.

Au cours de la visioconférence organisée par le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) au niveau de son siège, M. Boyer a résumé les problèmes que pourraient rencontrer les projets montés dans le cadre des PPP en s'inspirant de l'expérience canadienne dans le domaine, en sa qualité d'ancien membre du conseil d'administration de l'Agence chargée du PPP du Québec.

Ainsi, l'expert canadien a expliqué qu'il était impératif de définir un certain nombre de critères afin de réaliser «un bon équilibre entre le choix des objectifs et celui des moyens déployés pour les atteindre», à travers le lancement d'un projet quelconque.

M. Boyer a mis l'accent sur le rôle-clé du choix des compétences, de préférence locales, qui seront amenées à concrétiser les projets et les gérer, tout en définissant de manière judicieuse et claire les responsabilités de chaque partie, notamment dans les contrats et les engagements qui doivent anticiper et prévoir tous les scénarios qui pourraient intervenir et entraver le bon déroulement des projets. A ce titre, le professeur universitaire canadien a évoqué la renégociation des contrats qui n'est pas «propre», selon lui, aux PPP et qui intervient même dans les modes conventionnels d'investissement (totalement gouvernemental), expliquant que les

contrats doivent inclure impérativement «les clauses de renégociation, les engagements de performance et de reddition finale et la rémunération selon la qualité du projet livré». Concernant les risques que comportent les PPP, M. Boyer a estimé qu'il est nécessaire de les répartir entre le partenaire public et privé, selon leur degré de responsabilité, spécifiant que tout projet comporte des risques mais l'essentiel est de bien les évaluer pour éviter de compromettre le projet et sa rentabilité.

Plus de prérogatives pour la Cned et une structure financière spécialisée dans le PPP

Réagissant à l'exposé de M. Boyer, l'expert du Cnese, Naceur Bourenane, a estimé que l'Algérie a une expérience significative en termes de PPP qui remonte à plusieurs années, sauf qu'il déplore qu'un état des lieux systématique n'ait pas été établi pour tirer des enseignements sur ce qui est positif et ce qui est négatif dans la manière adoptée par le passé dans ce genre de partenariats.

L'expert du Cnese a précisé qu'il fallait se pencher non seulement sur le volet contractuel des PPP réalisés en Algérie auparavant, mais aussi sur le volet mission assignée aux uns et aux autres, citant l'exemple de la gestion de l'eau confiée à une entreprise ayant une expérience avérée sur le plan international



L'expert canadien en sciences économiques, Marcel Boyer

et dans son propre pays.

M. Bourenane a cité un autre exemple, celui de la réalisation de l'autoroute Est-Ouest, en estimant que le coût du kilomètre carré en Algérie, comparé à ce qui se fait sur le plan régional ou international, trop élevé selon lui, amène à se poser des questions sur l'approche adoptée à l'époque du lancement de ce projet, regrettant que des «partenaires solides» étaient prêts à entrer dans un PPP à travers des concessions sous forme de BOT (construite, opérer et transférer), mais que l'option retenue à la fin était un PPP pour la réalisation seulement. Commentant

la pertinence de créer une agence du PPP en Algérie, M. Bourenane a souligné qu'il y avait une structure qui existe en Algérie, en l'occurrence la Caisse nationale d'équipement pour le développement (Cned), qui s'occupe du PPP et «dont il faut renforcer le rôle et peut-être même, revoir les missions», a-t-il suggéré, «en la dotant de moyens institutionnels et en définissant ses prérogatives». M. Bourenane a donné, dans ce sens, l'exemple de l'agence du PPP au Chili qui compte 400 employés. Dans d'autres pays, d'autres formules ont été choisies selon les spéci-

ficités de chaque pays, a-t-il soutenu, ajoutant que l'agence en charge du PPP devra encadrer, réfléchir et anticiper en développant un certain nombre d'outils, notamment en matière d'élaboration de contrats. Concernant l'aspect financier, M. Bourenane a préconisé la création d'une structure financière spécialisée qui s'occupera uniquement du financement des infrastructures dans le cadre des PPP et qui réfléchira non seulement sur l'investissement, mais aussi sur la rentabilité de cet investissement sur le court, moyen et long terme.

S. Y.

Micro-entreprises

Création de la Commission nationale consultative et de ses commissions de wilaya

Le ministère délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises a annoncé la promulgation de deux arrêtés ministériels portant création de la Commission nationale consultative des micro-entreprises et des commissions de wilaya y relevant.

Dans un communiqué posté sur sa page Facebook, le ministère délégué a précisé qu'il s'agit de l'arrêté ministériel N° 05 portant création de la Commission nationale consultative des micro-entreprises et de l'arrêté ministériel N° 06 portant création des commissions locales y relevant, promulgués mardi dernier.

Cette démarche intervient pour renforcer les cellules d'écoute et de veille que le président de la République a ordonné de mettre en place auprès de tous les départements ministériels, a indiqué la même source, précisant que cette commission est placée sous tutelle du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprises pour suivre et évaluer l'efficacité de la politique nationale d'appui et de développement des micro-entreprises.

La commission a pour principale mission de promouvoir le dialogue et la concertation entre les micro-entreprises représentées par leurs associations et leurs organisations professionnelles, d'une part, et les pouvoirs publics, d'autre part. Elle est chargée de formuler des recommandations sur le dialogue et la concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires socio-économiques sur les questions liées à l'appui et au développement de l'entrepreneuriat, à la politique et à la stratégie de promotion et de développement des micro-entreprises.

Elle aura également pour missions l'encouragement de la création et du développement des micro-entreprises, outre la proposition de mécanismes à même d'améliorer leur environnement, de faciliter leur adaptation aux nouvelles technologies et d'encourager l'appui à l'innovation au sein des micro-entreprises. La commission est chargée aussi d'émettre des recommandations ayant trait à l'amélioration de la compétitivité des micro-entreprises, au soutien de leur développement et de leur pérennité, à la

collecte des informations relatives aux micro-entreprises, à leur exploitation, à leur généralisation, à l'accès des micro-entreprises aux marchés publics, à l'encouragement des micro-entreprises à s'organiser sous forme de groupements et à l'enrichissement des programmes de formation en entrepreneuriat, en vue d'accompagner la cartographie des activités.

Les recommandations ont trait également au développement du partenariat en matière de la formation avec les différents secteurs et à l'encouragement de la coopération en termes d'investissement et de partenariat en matière des micro-entreprises.

La Commission est constituée de représentants de l'administration centrale du secteur des Micro-entreprises, de représentants de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade), de représentants de la société civile au double plan national et régional, d'autant plus que ses membres seront choisis pour leurs compétences et leur expérience en matière de développement de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, le

communiqué indique que l'arrêté numéro 6 du 25 mai écoulé, vise à créer des sous-comités de wilaya, dans chaque wilaya, relevant de la Commission nationale consultative des micro-entreprises.

Ces sous-comités seront placés sous la tutelle de l'Anade et leur mission principale consistera en la promotion du dialogue et de la concertation dans chaque wilaya, entre les micro-entreprises représentées via leurs associations et leurs organisations professionnelles, d'une part, et les pouvoirs publics, d'autre part.

Ces mesures entrent dans le cadre de l'encouragement de l'action de concertation et de l'appui de la politique de dialogue et de la coordination commune entre les différents acteurs du domaine de l'entrepreneuriat et des micro-entreprises et de la création des activités et en vue d'assurer l'échange des expertises et des expériences entre les micro-entreprises, dans le but de promouvoir et de développer un climat des affaires approprié à l'activité des micro-entreprises en Algérie.

Farid M.

Programme national de recherche

Vers le financement de 150 projets de recherche/an

■ La directrice de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), Linda Boutekrabte, a dévoilé à Blida que le nombre de projets à financer par le Fonds national de la recherche scientifique et du développement technologique est d'environ 150 projets/an.

Par Farid Y.

«**P**rés de 750 projets de recherche seront financés par le Fonds national de recherche scientifique et du développement technologique, avec une moyenne de 150 projets/an et un financement d'une valeur de cinq millions de dinars pour chaque projet», a indiqué M^{me} Boutekrabte, en marge des travaux d'une rencontre régionale ayant réuni des enseignants chercheurs et des partenaires économiques, à l'université Saâd-Dahleb de Blida.

Elle a expliqué que les projets bénéficiaires de ce financement «sont ceux présentant des solutions techniques efficaces et réalistes aux problèmes posés par les partenaires économiques. Soit des problèmes relatifs à trois axes prioritaires liés à la sécurité alimentaire, la sécurité énergétique et la santé du citoyen», a-t-elle précisé.

La même responsable a fait part de l'organisation, à l'initiative

du ministère de l'Enseignement supérieur et en coordination avec différents départements ministériels, d'une série de rencontres, depuis le 30 mai écoulé, entres des enseignants universitaires et des opérateurs économiques, dans l'objectif, a-t-elle dit, d'«examiner les problèmes et besoins du marché du travail qui seront pris en considération lors de l'élaboration de recherches scientifiques, pour proposer des solutions techniques et réalistes», a-t-elle observé.

M^{me} Boutekrabte a signalé, à ce titre, la sélection d'Alger, Boumerdès et Blida, comme wilayas modèles pour l'examen des préoccupations et problèmes du partenaire économique dans la région Centre du pays. Des rencontres régionales similaires sont programmées dimanche et lundi prochains à Oran, au même titre que dans des wilayas du Sud, à l'instar de Biskra et Ouargla, avec la possibilité de les élargir à Béchar, a-t-elle fait savoir.

Dans son intervention à l'oc-



casion, le président du Club des entrepreneurs et investisseurs de la Mitidja (Ceimi), Kamel Moula, a loué ce type de rencontres qui permettent de «rapprocher nos points de vue avec l'université, tout en offrant l'opportunité aux opérateurs économiques d'exposer leurs

doléances, en vue de leur prise en charge par les chercheurs, à travers la réalisation de recherches englobant des solutions réalistes, au lieu de recherches purement académiques qui ne verront jamais le jour», a-t-il souligné. Cette rencontre régionale a donné lieu à la

tenue de trois ateliers englobant chacun six éléments, représentant le partenaire économique et social, des enseignants universitaires et des chercheurs, dans le but d'examiner les différents problèmes et besoins du marché de l'emploi dans la région Centre du pays. **F. Y.**

Ministère de la Santé-ENI Foundation

Signature d'un accord-cadre pour renforcer l'accès aux services de santé dans les zones d'ombre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière et ENI Foundation ont signé, à Alger, un accord-cadre visant à renforcer l'accès aux services de santé maternelle et infantile dans les zones d'ombre du sud du pays et dans les Hauts-Plateaux.

«Cette initiative vise à fournir des équipements médicaux pour les services de la maternité au niveau des hôpitaux situés dans les zones d'ombre du sud du pays», a indiqué le ministre de la Santé, P Abderrahmane Benbouzid, lors de la cérémonie de signature de l'accord-cadre au siège du ministère. Il a souligné qu'en

plus des équipements, «il est question aussi de cliniques mobiles dotées de tous les moyens, de véhicules et de chapiteaux pour dispenser des soins nécessaires au profit des populations». Cet accord-cadre porte également sur la formation au profit du personnel de la santé, appelé à faire fonctionner les équipements médicaux en question, a affirmé le ministre, précisant que «cette démarche vise à rapprocher les soins des populations». Selon le ministre, un autre programme de formation qui consiste à former le personnel médical au niveau des Etablissements publics de santé de proximité (Epsp), pour l'exploitation des cliniques mobiles,

est prévu dans le cadre de cet accord. Ce projet porte aussi sur un programme d'activités d'orientation médicale pour les femmes, notamment par des campagnes de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein.

M. Benbouzid a noté, à cette occasion, qu'une commission commune, composée des représentants du ministère de la santé et ENI Foundation, sera créée prochainement pour la mise en œuvre de cet accord.

De son côté, le secrétaire général d'ENI Foundation, M. Filippo Uberti, a estimé qu'avec cette initiative, «ENI Foundation veut contribuer à l'engage-

ment du système de santé algérien à travers des services de santé de proximité efficaces, notamment dans les zones éloignées et à l'élargissement de l'accès aux services de santé maternelle et infantile dans le sud du pays».

La signature de l'accord-cadre s'est déroulée en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, un représentant du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Italie, Giovanni Polizzi, le représentant d'ENI Algérie, le président-directeur général de Sonatrach et des cadres du ministère de la Santé.

Amel B.

Concours national des applications mobiles au profit des handicapés

Les lauréats distingués

Les lauréats du Concours national de développement des programmes et applications mobiles, organisé au profit des personnes aux besoins spécifiques, ont été distingués au siège de la Direction générale (DG) d'Algérie Télécom à El Mohammadia. Organisée par le ministère de la Poste et des Télécommunications, en collaboration avec le ministère de la Solidarité nationale et le ministère délégué chargé de l'Economie de la connaissance, la première édition de ce concours a pour objectif d'«amener la catégorie des personnes aux besoins spécifiques à utiliser les Technologies de l'information et de la communication (TICs), et faciliter leur insertion à la société du Savoir».

Ouvert du 19 janvier au 20

mai dernier, le concours a connu 23 projets, dont 10 retenus qui bénéficieront d'un accompagnement, pendant une année, par l'Agence nationale de promotion et de développement des parcs technologiques (ANPDPT).

En tête du classement vient une application médicale destinée aux personnes souffrant de handicap physique, leur permettant de se connecter par commande oculaire, tandis que la deuxième place a été remportée par une application pour personnes ayant perdu l'usage de leurs mains. Le projet «Absirni» vient, lui, en troisième position et permettra aux mal ou non-voyants de traverser la route en recourant à leur téléphone pour reconnaître la couleur du feu tricolore.

Dans son mot d'ouverture de

la cérémonie de remise des prix, le secrétaire général (SG) du ministère de la Poste et des Télécommunications, Abderrazak Henni, a indiqué que la stratégie de développement des infrastructures, adoptée par la tutelle, avait pour objectif «la vulgarisation et l'intensification des utilisations des TICs de manière équitable». «Le secteur de la Poste et des Télécommunications accorde aux personnes motivées une place de choix au cœur des intérêts stratégiques ainsi qu'une attention particulière afin de répondre à leurs aspirations, et ce, à l'instar des autres utilisateurs des avantages des technologies numériques et de leurs importants bienfaits», a-t-il souligné. M. Henni a affirmé, dans ce sens, que les nouveaux pro-

grammes et applications qui seront mis à la disposition des personnes aux besoins spécifiques, seront gratuits sur les plateformes de téléchargement, et ce, dans l'objectif de participer à la gestion de leur quotidien et d'accompagner leur intégration socioprofessionnelle. La compétition a couvert nombre de domaines, à savoir les techniques vocales et tactiles, les applications et appareils de manipulation du langage des signes pour les sourds-muets, des applications et des appareils de braille pour les aveugles, des jeux et des programmes éducatifs ainsi que des applications visant à sensibiliser les autistes, a poursuivi le même responsable. Pour sa part, le ministre de la Solidarité nationale et de la famille, Kaoutar Krikou, a fait

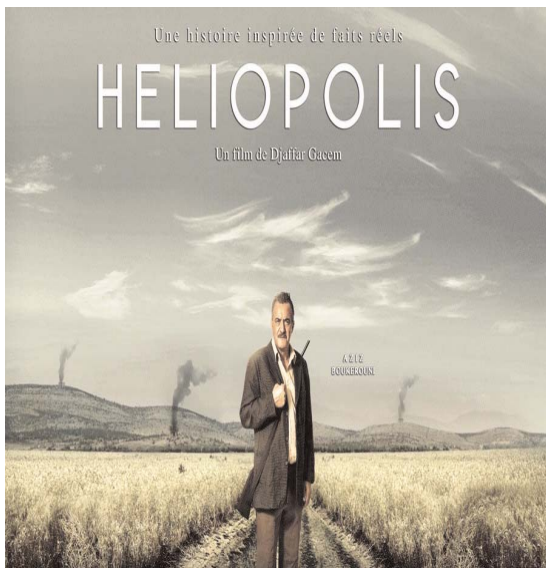
savoir, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, Zouhir Chettah, que la catégorie des personnes aux besoins spécifiques et des autistes occupait une place «particulière» dans le système législatif, conformément aux engagements de l'Etat. Elle a souligné, en outre, que l'initiative créée dans le cadre de la coopération intersectorielle était «une preuve tangible de la volonté politique pour réaliser cet objectif, et ce, dans le cadre de la démarche visant le développement numérique et technologique». Le chef de cabinet du ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up, Farid Hayoul, a également pris part à cette cérémonie.

F. H.

«Héliopolis» pressenti aux Oscars

La procédure de candidature en voie d'achèvement

■ Le réalisateur du long-métrage «Héliopolis», Djaffar Gacem, a annoncé, à partir d'Oran, que la procédure pour la candidature à la prochaine édition des Oscars est en voie d'achèvement.



Par Adéla S.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée en présence des acteurs de ce film, Djaffar Gacem a déclaré que «la participation aux prix des Oscars doit remplir un nombre de conditions. Nous avons entamé la première qui est la projection du film en salles à travers le pays et avec le concours du Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et du ministère de la Culture et des Arts».

Au sujet de la deuxième condition, le réalisateur de cette œuvre, qui a été projetée dans les salles de cinéma «Es-saada» et à la cinémathèque d'Oran, a souligné que le film «Héliopolis» doit faire l'objet de promotion aux Etats-unis d'Amérique pour pouvoir figurer dans la dernière liste des nominés à l'Oscar.

Il a fait savoir qu'il œuvre à

promouvoir le film en Amérique et en Europe avec l'aide des autorités compétentes, expliquant qu'un film ne s'arrête pas à la réalisation et à la production, mais nécessite aussi une promotion et de la communication.

Au sujet de la distribution du film «Héliopolis» à l'étranger, Djaffar Gacem a indiqué que «cette œuvre cinématographique a été financée par le CADC à 100 % et sans partenaire étranger et nous devons donc chercher des distributeurs à l'étranger». Exprimant son souhait de voir la projection de ce film à l'étranger, il a noté que cette œuvre est sous-titrée en arabe classique, en anglais et en français, ce qui l'aide à participer aux festivals internationaux.

Il est attendu l'organisation d'une caravane «Héliopolis Tour» pour sillonner les régions qui ne disposent pas de salles de projection et l'œuvre sera projetée

en plein air.

Le départ sera de Kherrata, puis Guelma, Sétif, et la commune d'El Malah (Ain Témouchent), dans laquelle la plupart des scènes du film ont été filmées, a-t-il fait savoir.

Le film «Héliopolis» a été favorablement accueilli par le public à travers les salles de projection de 13 wilayas du pays, a souligné la responsable de production au Centre algérien de développement du cinéma, Abdelli Nesrine, lors de cette conférence de presse, déclarant : «Nous attendons l'inscription d'autres salles dans l'opération de distribution afin d'élargir cette activité, pour le film "Héliopolis" et d'autres films». Le film «Héliopolis», qui porte le nom d'une ville de la wilaya de Guelma, aborde la vie quotidienne d'une famille algérienne quelques jours avant les massacres du 8 mai 1945. **A. S.**

El Moutanakil Project à Timimoun

Un projet de fusion entre l'Ahellil et l'électro se prépare

El Moutanakil Project s'est lancé dans une nouvelle étape en allant passer une semaine dans le Sud algérien, «une belle et unique expérience sociale et artistique» qui s'est soldée par une belle «œuvre visuelle et sonore unique dans son genre», écrit-il sur sa page Facebook. Il s'agit d'une fusion entre deux univers musicaux qui se sont rencontrés, échangés et appris beaucoup l'un de l'autre. Une mise en place orchestrée par El Moutanakil Project et réalisée par Alpha-Tango. La plateforme musicale El Moutanakil est parti, en effet, en quête de nouveaux territoires sonores à travers sa nouvelle escale à Timimoun, où une résidence artistique, établie au mois de mars dernier, a permis de se rencontrer le monde de la musique électronique et celui des musiques traditionnelles de la région du Gourara. Cette résidence, nous

apprend-on, «s'inscrit directement dans les objectifs de la plateforme, qui visent notamment à développer un style de musique électronique à identité algérienne».

«Les habitants de la région de Gourara sont les gardiens du mystique Ahellil et de ses chants polyphoniques millénaires du Sahara. Comment vont-ils percevoir les producteurs de musique électronique qui viennent à leur rencontre et cherchent à réunir les deux univers ?», se sont demandés au départ les concepteurs du projet qui affirment que le souci premier est de sauvegarder «le lien entre tradition et modernité». Et de confier : «Nous avons assisté à la rencontre unique et sans précédent des hommes et de leur musique venant de mondes apparemment différents. Nous étions en admiration lorsque les musiciens de Djs et Ahellil nous ont

offert une performance dans un paysage complètement hors du temps». La première étape de cette aventure a eu lieu à Timimoun où deux producteurs Dj ont pu rencontrer Ahellil de Baba et Ba Saoud. «A noter que cette fois-ci, exit le public ! Il s'agissait avant tout d'une expérience intime où le but principal était de découvrir les musiques de la région de Gourara». Et de nous confier : «Nous avons été les témoins d'une rencontre humaine et musicale inédite entre deux mondes opposés. Nous étions les heureux spectateurs du résultat de cette fusion lors des représentations que Dj et musiciens de Ahellil nous offriront dans des décors Sahariens lunaires hors du temps». A noter que deux morceaux seront mis en ligne prochainement par les dits producteurs de musique électronique. Des track qui seront le fruit de cette expérience. Et

Reda Ehccker d'El Moutanakil Project de nous faire savoir : «Pour nous, la promotion de l'artiste algérien est une priorité et suite à cette résidence artistique, nous sommes en train de préparer une performance du groupe Ahellil à Alger ainsi qu'un live act du producteur de musique électronique 3abdelkader. Pour le groupe Ahellil, nous allons organiser deux spectacles, l'un à Ryadh El Feth, qui se tiendra le 24 juin 2021 et sera entièrement dédié à la musique Ahellil et le second, au Théâtre national algérien. Le 25 juin seront organisés deux spectacles, l'un du groupe Ahellil et le second un live act de Abdelakder. Nous allons présenter chaque style à part, parce qu'il faut beaucoup de temps de préparation pour réaliser une performance live act en fusionnant les deux univers. Nous cherchons à présenter quelque chose de qualité. Vu que nous sommes limités par le temps, on préfère présenter les deux styles séparément. Le thème du Live act de Abdelkader sera autour des Ahellil. Il s'agira d'une inspiration des sons de la région du Gourara», conclut Reda Ehccker. Que de belles surprises attendent ainsi les fans de musique du désert mais aussi les amoureux du son électro. **F. H.**

Ouverture des salles de cinéma en France

La Palestine à l'honneur

Après de longs mois d'absence, le PCMMO (Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient) de Paris (France) retrouve les salles de cinéma et son public. Les journées du 4 et du 12 juin se dérouleront en partenariat avec le Festival Ciné-Palestine. Au programme «Hakawati», un film documentaire inédit de Karim Dridi et Julien Gaertner. (France/2019/52). Un road-movie palestinien. Malgré les réticences de leurs enfants, Radi et Mounira, couple de marionnettistes de 65 ans, partent pour leur dernière tournée entre Israël et la Palestine à bord de leur camionnette d'un autre âge. Aussi au menu, une soirée spéciale frères Nasser, le duo de célèbres réalisateurs palestiniens. Cela se traduira par la projection en avant-première du documentaire «Waiting for Gaza». Un documentaire de Guillaume Kozakiewicz (France/2020/1h14). Arab et Tarzan ont tellement le cinéma dans la peau qu'on pourrait les prendre eux-mêmes pour des personnages de fiction. Le film les suit de 2014 à 2020, entre le tournage de leur pre-

mier long métrage «Dégradé» et celui du second «Gaza mon amour». Se dresse alors un portrait sensible de ces jumeaux cinéastes et de leur art, entre chaos et organisation, fiction et réalité. Après leur succès au festival de Cannes 2015, ils se retrouvent dans un studio à Paris, sans papiers. Ils font de cette pièce leur monde, leur espace de création et plongent les spectateurs dans les profondeurs de leur jumelage insolite, qui donne au cinéma un caractère de nécessité, d'urgence et de souffle de vie. Le programme comprendra aussi la projection en avant-première du film fiction «Gaza mon amour» de Arab et Tarzan Nasser (Palestine-France-Allemagne-Portugal-Qatar/2020). Avec à l'affiche Salim Daw, Hiam Abbass et Maisa Abd Elhadi. C'est l'histoire d'Issa, un pêcheur de soixante ans, qui est secrètement amoureux de Siham, une femme qui travaille comme couturière au marché. Il souhaite la demander en mariage. C'est alors qu'il découvre une statue antique du dieu Apollon dans son filet de pêche, qu'il décide de cacher chez lui. Quand les

autorités locales découvrent l'existence de ce trésor embarrassant, les ennuis commencent pour Issa. **R. I.**

Publicité



Iran

La Marine annonce la perte d'un gros bâtiment en mer d'Oman

■ La Marine iranienne a annoncé, hier, le naufrage d'un navire auxiliaire de plus de 200 m de long en mer d'Oman après des heures de lutte contre un incendie qui s'était déclaré à bord mardi.

Par Mourad M.

L'équipage de ce bâtiment, le Kharg, a pu être évacué avant que le navire ne sombre, au large du port de Jask, dans le sud de l'Iran, indique un communiqué de la Marine.

Les forces navales de la République islamique présentent le Kharg comme un «navire-école de soutien», en service depuis «plus de quatre décennies». Mais selon GlobalSecurity.org, site américain spécialisé sur les questions militaires, il s'agit d'un pétrolier «ravitailleur» et «porte-hélicoptères» construit en Grande-Bretagne.

Commandé sous le règne du dernier Chah, le bâtiment, long de 679,5 pieds (207 mètres), a été livré en 1984, soit après la révolution iranienne de 1979 et alors que la jeune République

islamique était en guerre contre l'Irak, ajoute le site.

La télévision d'État iranienne a diffusé des images apparemment prises du rivage et montrant une épaisse colonne de fumée s'élevant au large au-dessus d'un mer turquoise, indiquant qu'il s'agissait du Kharg en train de brûler.

Selon la Marine iranienne, le feu s'est déclaré mardi dans l'«un des systèmes du navire». Le communiqué ne donne aucune précision supplémentaire, notamment sur la cause de l'incendie.

Les secours ont lutté «pendant 20 heures» après que les marins eurent été évacués vers la côte, «mais compte tenu de la propagation de l'incendie, la mission de sauvetage du Kharg a échoué et le navire a coulé près de Jask», écrit la Marine.

Le texte ajoute que le bâtiment avait effectué ces jours-ci



Ph. > D. R.

une «mission d'entraînement» dans les eaux internationales.

En 2020, 19 marins iraniens avaient été tués lors de manœuvres après qu'un bâtiment de guerre eut été touché par un tir ami.

En avril, Téhéran avait annoncé qu'«un navire commercial iranien, le Saviz, avait été endommagé en mer Rouge par une explosion d'origine indéterminée».

Le «New York Times» avait lui rapporté que le Saviz avait été visé par une attaque de «représailles» israélienne après «des

frappes antérieures de l'Iran contre des navires israéliens».

Le gouvernement iranien a annoncé il y a quelques jours que son projet d'oléoduc à destination de Jask avait été achevé et que du pétrole avait été acheminé via ce pipeline jusqu'à ce port.

Pour l'Iran, le but est d'exporter du pétrole à partir de Jask, ce qui ferait gagner quelques jours de navigation par rapport au port pétrolier de Kharg, dans le Golfe, et permettrait aux navires-citernes d'éviter le détroit d'Ormuz, au

cœur de vives tensions stratégiques entre l'Iran et les États-Unis, dont les navires de guerre sont présents en force dans la région.

Compte tenu des sanctions américaines contre l'Iran, mises en place sous la présidence de Donald Trump (janvier 2017 - janvier 2021) en vue de tarir les exportations pétrolières de la République islamique, Téhéran est particulièrement discrète sur ses expéditions de brut à destination des quelques rares clients qui osent encore lui en acheter.

M. M.



Commentaire

Amitié

Par Fouzia Mahmoudi

Finale assez fidèle à lui-même, Recep Tayyip Erdogan s'est montré agressif cette semaine, à quinze jours d'une rencontre avec son homologue américain. Et si ne s'est pas laissé aller aux énormes excès de langage qu'il se permet avec les Européens, le président turc a prévenu mardi les États-Unis qu'ils risquaient de «perdre un ami précieux» en «acculant» la Turquie, à deux semaines d'une rencontre avec son homologue américain Joe Biden sur fond de tensions bilatérales. «Ceux qui acculent la République de Turquie perdront un ami précieux», a déclaré Erdogan dans un entretien en français à la chaîne de télévision étatique turque TRT, en réponse à une question sur les relations entre Ankara et Washington. Cette mise en garde intervient avant la première rencontre entre Erdogan et Biden, prévue pour le 14 juin en marge d'un sommet de l'Otan à Bruxelles, visant à apaiser les relations entre la Turquie et les États-Unis. Fortement tendus depuis 2016, les rapports entre ces deux pays membres de l'Otan se sont encore dégradés depuis l'élection à la Maison-Blanche de Joe Biden, qui a succédé à Donald Trump avec lequel Erdogan avait noué des liens personnels. Ankara a notamment vivement réagi après la reconnaissance par Washington, en avril, du génocide des Arméniens par l'Empire ottoman pendant la Première Guerre mondiale. La Turquie, héritière de l'Empire ottoman, rejette le terme de génocide, évoquant une guerre civile en Anatolie, doublée d'une famine, dans laquelle 300 000 à 500 000 Arméniens et autant de Turcs ont trouvé la mort. «Quelle est la raison de nos tensions ? Le soi-disant génocide arménien», a déclaré mardi Erdogan. «Vous n'avez donc aucun autre problème à régler plutôt que de vous faire l'avocat de l'Arménie ?», a-t-il lancé. Le président turc a aussi listé plusieurs sujets qui empoisonnent depuis 2016 les relations entre Ankara et Washington, à commencer par le soutien américain à des milices kurdes en Syrie que la Turquie qualifie de «terroristes». «Si les États-Unis sont bien nos alliés, doivent-ils se ranger aux côtés des terroristes ou à nos côtés ? Malheureusement, ils continuent de soutenir les terroristes», a ainsi dit le président turc mardi. Au cours de son entretien avec Biden, Erdogan devrait toutefois s'efforcer de calmer les tensions. La semaine dernière, il avait ainsi estimé que leur rencontre permettrait d'ouvrir une «nouvelle ère» dans les relations entre Ankara et Washington. Erdogan, qui dirige la Turquie depuis 2003, a d'ailleurs souligné mardi qu'il était toujours parvenu à travailler avec l'hôte de la Maison-Blanche, «qu'il soit républicain ou démocrate». Reste à voir jusqu'où osera aller le président turc dans ses menaces contre les Américains, sachant que ces dernières années il n'a pas hésité à menacer et provoquer parfois très violemment les Européens, comme en Autriche et en Allemagne sur leur propre sol. Surtout, il sera intéressant de voir combien d'«avertissements» d'Erdogan les Américains accepteront et quelles répercussions cela aura dans les relations entre Washington et Ankara.

F. M.

Chine

Les couples désormais autorisés à avoir trois enfants

Manque d'argent, trop de travail ou tout simplement préférence pour la vie à deux : la plupart des jeunes Chinois n'ont guère envie d'avoir trois enfants, malgré le feu vert donné lundi par les autorités, face au vieillissement de la population.

A partir de la fin des années 1970, la politique de limitation des naissances a imposé pendant des décennies l'enfant unique pour les couples – avec des exceptions pour les minorités ethniques et les ruraux.

Mais face au vieillissement de la population, les restrictions se sont progressivement desserrées. Et le Parti communiste autorise depuis lundi trois enfants pour tous les couples, quelques semaines après les résultats inquiétants du dernier recensement décennal.

Entre trains électriques et ours en peluche géants, deux garçonnets écumant les rayons d'un magasin de jouets de Pékin, pendant que les parents discutent des nouvelles dispositions du pouvoir, accueillies souvent par des commentaires moqueurs sur les réseaux

sociaux.

«Nous n'avons pas tellement d'argent pour élever les enfants ni beaucoup de place à la maison», explique le jeune père, Yang Shengyi. «Alors il n'y a aucune raison d'avoir un troisième enfant».

M. Yang et son épouse font déjà figure d'exception au pays de l'enfant unique, où le deuxième bébé n'a été autorisé pour tous les couples qu'en 2016... sans faire pour autant remonter la natalité.

«Quand notre deuxième enfant est arrivé, il a soudain fallu tout diviser par deux. Là où on aurait pu donner 100 %, on a dû réduire à 50 %», explique le père de 29 ans.

Pour nombre de ses compatriotes, la perspective d'un seul enfant, voire d'un mariage, relève de l'impensable : la vie moderne impose de longs horaires de travail ou de transport et des coûts élevés pour se loger et élever les enfants.

Un changement radical dans un pays où traditionnellement les enfants se devaient d'assurer la lignée de leurs ancêtres.

Mais les jeunes d'aujourd'hui

«se moquent de transmettre leur nom de famille. Pour eux, c'est la simple idée d'avoir un enfant, relève Yan Jiaqi, une étudiante de 22 ans.

«Beaucoup de femmes de mon entourage répugnent à la simple idée d'avoir un enfant, alors trois, vous pensez...».

Problème : l'enfant unique a donné l'habitude aux parents de se consacrer entièrement à leur «petit empereur», avec des week-ends dévorés par les cours d'anglais ou de musique, dans la perspective de réussir très tôt dans l'existence.

La pression est lourde pour des parents qui, parce qu'ils sont eux-mêmes enfants uniques, sont souvent seuls à devoir s'occuper de leurs propres parents vieillissants, sans pouvoir compter sur des frères et sœurs, oncles ou tantes...

«Les jeunes sont sous forte pression», témoigne une jeune femme rencontrée à Shanghai. «Ils n'ont pas le temps de s'occuper de leurs enfants à cause du travail et s'ils veulent s'occuper de leurs enfants à plein temps, alors ils n'ont pas de travail».



Ligue 2 (19^e journée) Le MCBOS accroché, la JSMB cartonne et le HB Chelghoum aux commandes

Le match au sommet de la 19^e journée de Ligue 2, entre le leader MCB Oued Sly et son Dauphin l'ASM Oran, s'est soldé par un nul vierge (0-0), un résultat qui fait les affaires du CRB Témouchent qui revient à quatre longueurs du premier, à seulement trois journées du tomber de rideau, alors que dans le groupe Centre la JSM Béjaïa a cartonné et à l'Est le HB Chelghoum Laïd est désormais seul aux commandes. Outre le fait d'avoir raté l'occasion de recoller au leader, le club Asémiste a laissé filer même la deuxième place qui était sienne, et c'est désormais le CR Témouchent qui l'occupe, après sa courte mais précieuse victoire contre le SC Ain Defla (1-0). Toujours dans le Groupe Ouest et dans le bas du tableau, le mal classé CRB Ain Oussera a réussi une très bonne opération dans la course au maintien, en allant s'imposer (4-2) chez la lanterne-rouge, l'OM Arzew. Une belle performance grâce à laquelle le CRBAO remonte à la 8^e place au classement général, avec 21 points, au moment où l'OMA, dont le compteur est resté bloqué à seulement 11 unités, est définitivement condamné au purgatoire. Dans le Groupe Est, les débats ont été nettement plus chauds, mais aussi pleins de rebondissements, particulièrement entre les candidats à l'accession : USM Annaba, HB Chelghoum Laïd et US Chaouia. En effet, à quelques minutes du coup de sifflet final, ces trois clubs étaient tous tenus en échec, et semblaient donc se diriger droit vers des résultats nuls qui allaient maintenir le statu quo en tête du classement. Mais en l'espace de quelques secondes, plusieurs rebondissements se sont produits. Certes, l'USMAN est restée impuissante jusqu'au bout dans son duel contre le NRB Teleghma (0-0), mais dans les deux autres confrontations, les choses ont considérablement bougé. En effet, tenus en échec (1-1) jusqu'à la 90', respectivement par le NRB Teleghma et l'AS Khroub, le HBCL et l'US Chaouia ont admirablement exploité le temps additionnel

pour remporter de précieuses victoires, qui pèseront probablement très lourd dans le décompte final. Le club de Chelghoum Laïd a été le premier à passer à l'action, en obtenant un pénalty qu'il a transformé dans la foulée, avant de se voir imité par les Chaouis une poignée de secondes plus tard, à travers l'inscription d'un deuxième but, synonyme de victoire. Ainsi, le HBCL devient seul leader, avec deux points d'avance sur l'USMAN, alors que l'USC reste solidement accrochée à sa troisième place, en attendant la dernière ligne droite du parcours qui s'annonce décisive. Dans le bas du tableau, et malgré sa victoire contre le DRB Tadjenanet (2-0), le MSP Batna semble déjà condamné au purgatoire, car même en remportant ses trois prochains matchs, il comptera toujours parmi les quatre derniers qui descendront au palier inférieur. Ce qui est également le cas de l'USM Blida dans le Groupe Centre, qui a alourdi son bilan catastrophique par une nouvelle défaite ce mardi, en s'inclinant (4-0) chez le CR Béni-Thour. La bonne affaire dans ce Groupe Centre a probablement été celle de l'USM El Harrach, qui a réussi une très belle remontée au classement général (5/28 pts) après sa courte mais précieuse victoire contre le MO Béjaïa (1-0). Le contraste avec l'autre club de Yemma Gouraya, la JSM Béjaïa, qui en bon leader s'est facilement imposé contre le RC Kouba (3-0), portant son avance à trois longueurs sur le nouveau dauphin le RC Arbaâ, qui l'a difficilement emporté contre l'Etoile de Ben Aknoun (2-1). En effet, les Algérois avaient tenu bon pratiquement jusqu'à la fin du match, et semblaient s'acheminer droit vers un bon résultat nul, mais le RCA y a cru jusqu'au bout et a réussi à trouver une nouvelle faille pour ajouter un deuxième but et l'emporter (2-1). Une précieuse victoire qui le maintient dans la course à l'accession, en attendant les résultats des trois dernières journées pendant lesquelles beaucoup de choses devraient arriver, dans le haut comme dans le bas du tableau.

USM Annaba

Halem suspendu six mois

Le préparateur physique de l'USM Annaba, Ahmed Halem, a écopé de six mois de suspension de toute fonction officielle, dont trois avec sursis, pour tentative d'agression sur officiel, a annoncé, mardi, la Ligue nationale du football amateur (LNFA). Outre cette sanction, Halem devra s'acquitter d'une amende de 50 000 DA, selon la même source. Pour sa part, le manager général de la JSM Béjaïa, Rachid Redjradj, a été suspendu de toute activité liée au sport, et ce, jusqu'à son audition par la

Commission de discipline, alors que le président du CR Béni-Thour est déjà appelé à comparaître devant ladite Commission. Le rendez-vous était pris pour hier, à partir de 10h00. Côté joueurs, la sanction la plus lourde a été prononcée contre Abdelaziz Abdelmalik, sociétaire de l'Etoile Sportive de Ben Aknoun, qui a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, en plus d'une amende de 25 000 DA, pour comportement antisportif envers officiel.

Algérie-Mauritanie en amical ce soir à 20h45

Les Verts pour préparer les éliminatoires du Mondial

■ L'équipe nationale de football dispute ce soir un match amical face à la Mauritanie, pour le compte de la préparation des matchs des éliminatoires du Mondial 2022 au Qatar.



Les Verts souhaitent donner le meilleur d'eux-mêmes

Par Mahfoud M.

Le coach national, Djamel Belmadi, a décidé de programmer ce stage et ces trois matchs amicaux pour bien préparer les éliminatoires du Mondial 2022. Il avait d'ailleurs convenu de ce programme lors de sa rencontre avec le président de la FAF, Charefeddine Amara, au Qatar, en marge du tirage au sort de la Coupe arabe des nations. Pour ce premier test face à la Mauritanie, le driver des Verts devrait faire une première revue de l'effectif, surtout qu'il n'a pas vu les joueurs depuis quelque temps et souhaite connaître la forme de tout un

chacun pour pouvoir ensuite monter une équipe compétitive pour les éliminatoires. Il a battu le rappel de la majorité des joueurs qui ont été sacrés avec la sélection à la dernière CAN disputée et remportée en Egypte, en plus d'avoir fait appel à quelques nouveaux joueurs, à l'exemple du gardien émigré Boulhenda et de l'autre jeune gardien de l'OM, Medjadel, même si ces deux portiers n'auront pas la chance de jouer avec les anciens de l'EN qui passent avant, selon le coach de l'EN. Il est clair que pour ce premier match, les coéquipiers de Slimani feront tout ce qui est en leur pouvoir pour montrer qu'ils méritent cette sélection. Il s'agit

pour eux de jouer à fond et de ne pas baisser la garde face à la Mauritanie, même si certains pensent que cette équipe reste modeste et ne pourra pas tenir tête aux champions d'Afrique. Les Verts seront prêts pour régaler le public qui sera derrière les écrans de télé, étant donné que le match se jouera à huis clos, pandémie de Covid oblige. Le plus important dans tout ça et de corriger les erreurs et préparer les prochains rendez-vous importants qui attendent l'équipe appelée à être performante lors des éliminatoires du Mondial pour arracher le billet qualificatif à la phase finale de l'édition qatarie.

M. M.

Déclarations de joueurs en zone mixte :

Andy Delort (Montpellier/ France) : «J'étais frustré de rater le stage du mois de mars dernier à cause d'une blessure. Aujourd'hui, je suis le plus heureux des joueurs pour mon retour en sélection, je vais donner le maximum pour essayer de marquer et faire jouer mes coéquipiers. J'ai fait une très belle saison en club pour justement prétendre à une place en sélection. Les prochaines rencontres amicales sont importantes pour notre classement FIFA et gagner ma place en attaque».

Farid Boulaya (FC Metz/ France) : «C'est toujours un plaisir d'être sélectionné en équipe nationale et de retrouver mes coéquipiers dans une ambiance fraternelle. Je suis toujours prêt à aider l'équipe, si le coach me fait appel. Je me donnerai à fond pour donner satisfaction et gagner ma place».

Hichem Boudaoui (OGC Nice/ France) : «Je suis content d'être une nouvelle fois convoqué en équipe nationale. La concurrence est rude au milieu de terrain avec des joueurs d'expérience, mais je vais faire mon possible pour gagner ma place dans le Onze. Les prochains matchs amicaux serviront de préparation pour les éliminatoires de la Coupe du monde, qui reste notre principal objectif».

MC Oran

Les comptes bancaires du club bloqués

Les comptes bancaires du club MC Oran ont été gelés, empêchant la direction de cette formation à verser des primes de matchs à ses joueurs pour les motiver avant la réception du WA Tlemcen pour le compte des quarts de finale de la Coupe de la Ligue, a indiqué mardi le club pensionnaire de la Ligue 1 de football. «La direction du MCO a été surprise ce (mardi) matin d'apprendre le gel

de son compte bancaire du club par un ancien chauffeur du club, alors qu'elle s'apprêtait à verser quelques primes de matchs aux joueurs pour les motiver à décrocher la qualification aux demi-finales de la coupe de la Ligue», lit-on dans un communiqué publié par le MCO sur sa page Facebook officielle. «La direction du MCO tient à dénoncer cet acte qui pourrait se répercuter négativement sur l'équipe, en

cette période précise», a-t-on ajouté, sans préciser le montant que le club doit à son ancien employé.

Auteurs jusque-là d'un parcours honorable en championnat, comme l'atteste leur troisième place au classement, les «Hamraoua» qui courent après un titre depuis un quart de siècle, tablent énormément sur la Coupe de la Ligue pour renouer avec les sacres.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Environnement

Séminaire international aujourd'hui sur le traitement des déchets

LE CONSEIL national économique, social et environnemental (Cnese) organise, aujourd'hui à Alger, un séminaire international sur «le traitement des déchets : une opportunité économique, sociale et environnementale», à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, a indiqué, hier, un communiqué du conseil. Cette rencontre internationale verra la participation des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des institutions financières nationales et étrangères, associations professionnelles, des opérateurs socio-économiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile, a précisé le conseil. Selon le Cnese, le séminaire sera animé par d'éminents professeurs et experts internationaux du Canada, d'Espagne, de France et d'Allemagne, ainsi que par des représentants d'agences exécutives onusiennes de l'Onudi (Autriche), la FAO (Rome) et le Pnud (New York), en plus d'organismes nationaux public et privé. Durant cette rencontre, la problématique du traitement des déchets sera examinée sous les aspects économique, social et environnemental, a relevé le Conseil, précisant que l'option d'acquiescer une technologie appropriée et son utilisation massive en s'appuyant sur la mobilisation des capitaux sera également au menu des débats avec comme visée «l'émergence d'une économie verte et circulaire génératrice de richesses et pourvoyeuse d'emplois». Le séminaire international constituera, par ailleurs, une occasion pour les partici-

pants de prendre connaissance des expériences internationales et de l'état actuel du traitement des déchets en Algérie en vue d'identifier les meilleures voies pour asseoir une véritable économie circulaire et réussir la transition vers une énergie propre, afin d'atteindre un développement durable à la une de nouveaux contextes national (politique, socio-économique) et international, à savoir les objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU, l'Accord de Paris et la Convention de Barcelone, qui imposent la reconsidération de la relation avec la matière (déchet), a détaillé le communiqué du Conseil. Le séminaire constitue aussi un espace d'échange entre les opérateurs et investisseurs autour de l'opportunité de mise en place d'un cadre adéquat pour le développement d'un marché économique lié aux déchets au niveau africain. Il est attendu de cette rencontre la préconisation des mesures à prendre aux plans politique, technique, réglementaire et culturel, afin de protéger l'environnement, de lutter contre les changements climatiques et bénéficier du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre en profitant du futur marché carbone, selon la même source. Il est à rappeler que le Cnese s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socio-économiques et la préservation des actifs environnementaux. **Yanis H.**

Groupe Sonelgaz

Dix directions régionales dans les dix nouvelles wilayas du Sud

SUITE à la récente promotion des dix circonscriptions administratives du sud du pays en wilayas à part entière, Sonelgaz a décidé de créer dix directions régionales (Timimoune, Bordj Badji Mokhtar, Béni Abbès, Ouled Djellal, In Salah, In Guezam, Touggourt, Djanet, El M'Ghair, et El Menia) pour assurer un meilleur rapprochement des citoyens et de l'administration et pour décentraliser les décisions d'investissement et d'exploitation, à l'effet de répondre aux besoins de développement social et économique de ces wilayas. Cette décision vise également de désenclaver les vastes étendues des 10 nouvelles wilayas, d'agir pour l'attractivité économique de ces régions et d'accompagner la dynamique de développement local en vue

de créer de la richesse et de l'emploi. Les nouveaux directeurs régionaux ont été installés hier, mardi 1^{er} juin 2021, par le P-DG de Sonelgaz, M. Chaher Boulakhras, et ont formellement pris fonction. Sonelgaz demeure à l'écoute des besoins de ses clients dans toutes les wilayas du pays et ses équipes sont toujours mobilisées pour raccorder les nouveaux clients, moderniser les réseaux électriques et gaziers et ainsi fournir une énergie fiable et responsable partout elles opèrent. **C. P.**

Librairie Point Virgule Chéraga

Rencontre littéraire

Une belle rencontre s'annonce samedi 5 juin avec Kamel Bouchama et les élèves de l'école Cipele en partenariat avec

Reprise des vols



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Membre fondateur du quotidien «Le Soir d'Algérie»

Décès du journaliste Zoubir Souissi

■ Le journaliste-écrivain Zoubir Souissi est décédé hier à l'âge de 78 ans à Alicante (Espagne), a-t-on appris auprès du quotidien national «Le Soir d'Algérie» dont il est membre fondateur.



Par Slim O./APS

Le défunt qui avait des soucis de santé ces derniers temps, était bloqué à Alicante depuis la fermeture des frontières algériennes, suite à la pandémie de coronavirus, a-t-on précisé.

Zoubir Souissi qui a exercé en tant que reporter avant de devenir un talentueux chroniqueur, n'a quasiment pas connu d'autre métier que celui de journaliste. Il a débuté sa riche carrière en 1966 en tant que collaborateur au bureau d'«Alger-Républicain» avant de rejoindre le quotidien régional «An-Nasr», édité à Constantine.

Après les événements d'octobre 1988 et l'ouverture du champ médiatique, il participe au débat sur la liberté de la presse. C'est ainsi qu'il s'est lancé dans ce qui était appelé à l'époque «l'aventure intellectuelle» en fondant en 1990, en compagnie de quatre de ses amis journalistes, «Le Soir d'Algérie» qui était alors un quotidien du soir, dont il a assuré la direction pendant une dizaine d'années.

Le défunt est également auteur de deux romans, «Les tribulations du Caméléon» et «La tête des orphelins».

Belhimer présente ses condoléances à la famille du défunt

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté ses sincères condoléances à la famille du journaliste Zoubir Souissi, décédé hier à

l'âge de 78 ans.

«J'ai appris avec une profonde tristesse la disparition du journaliste et ancien directeur général du quotidien «Le Soir d'Algérie», Zoubir Souissi, décédé mercredi à l'âge de 78 ans à Alicante (Espagne)», a écrit le ministre dans un message de condoléances.

Le défunt est l'un des fondateurs du quotidien «Le Soir d'Algérie» et son premier directeur général. Il était également parmi les plus belles plumes de la presse algérienne.

Zoubir Souissi qui a présidé «le premier conseil de déontologie du journalisme en Algérie, avait pris sa retraite depuis quelques années pour des raisons de santé, tout en continuant à apporter ses contributions au journal». «Le ministre de la Communication présente ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation de la presse, priant Dieu le Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et d'assister les siens dans cette pénible épreuve», conclut le message. **S. O./APS**

Condoléances

Profondément affectés par le décès de leur ami et confrère Zoubir Souissi, Naima Mahmoudi et Nadjib Stambouli présentent à sa famille et à l'équipe du quotidien «Le Soir d'Algérie» leurs sincères condoléances et les assurent de leur soutien moral en cette triste et pénible épreuve. Allah yerhmou, que Dieu accueille le défunt en Son vaste paradis.